



## PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 5 mars 2024

#### MER ET LITTORAL

#### Fonds d'intervention maritime : lancement de l'appel à projets pour 2024

Le fonds d'intervention maritime (FIM) a été mis en place en 2022 pour accompagner des projets à l'échelle locale et soutenir le développement d'activités maritimes durables. Il met en œuvre les priorités de la Stratégie nationale mer et littoral 2023-2029.

Suite au succès en 2022 et 2023 des appels à projets du FIM qui ont permis de financer près de 150 lauréats au niveau national, le fonds est reconduit en 2024 pour une dotation budgétaire d'environ 15 millions d'euros.

Le FIM vient compléter les autres sources de financement sur trois axes de développement prioritaires :

- l'aménagement du littoral en faveur du patrimoine et des activités maritimes ;
- le développement de l'économie bleue et la planification ;
- la formation aux métiers de la mer.

L'objectif consiste à mieux ancrer l'action territoriale maritime de l'État en accompagnant les projets des partenaires locaux (collectivités, associations, établissements publics, chambres de commerce, entreprises...), tout en concrétisant les actions identifiées par les travaux de planification maritime à l'échelle des façades.

En 2023 dans l'Hérault, 4 lauréats ont reçu une enveloppe totale de 282 500 € (ou près de 300 000 €) du FIM.

**L'appel à projets pour 2024 est désormais ouvert : les porteurs de projets ont la possibilité de déposer leurs dossiers en ligne jusqu'au 16 avril 2024 à 15h00 sur : [fim@mer.gouv.fr](mailto:fim@mer.gouv.fr)**

**Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet du secrétariat d'État chargé de la mer : <https://mer.gouv.fr/fonds-dintervention-maritime>**

**Les questions et les dossiers de candidature sont à transmettre sous format électronique uniquement, à l'adresse générique : [fim@mer.gouv.fr](mailto:fim@mer.gouv.fr)**

**Cabinet du préfet**  
Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2